

Le Président,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L 712-2 ;
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF);

arrête,

- Article 1** Sous l'autorité du Président, monsieur ABDESSALAM Hijab est nommé dans les fonctions de chargé de mission « Relations avec le Maroc ». Une lettre de mission viendra préciser les objectifs et les réalisations attendus.
- Article 2** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente sur le site internet et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.
- Article 3** Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 1^{er} septembre 2024. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du Président.
- Article 4** Le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 5 février 2026

Abdelhakim Artiba
Président

